

Végétaux adaptés à la rive

Plusieurs espèces de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres sont acclimatées au milieu riverain et présentent des qualités esthétiques attrayantes. Leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits égayeront le paysage d'une beauté changeante au gré des saisons.

Les espèces indigènes adaptées à la rive sont des végétaux de choix pour entamer la renaturalisation d'un terrain au bord de l'eau et ainsi bénéficier du pouvoir protecteur de la bande riveraine.

Choix des espèces: par où commencer?

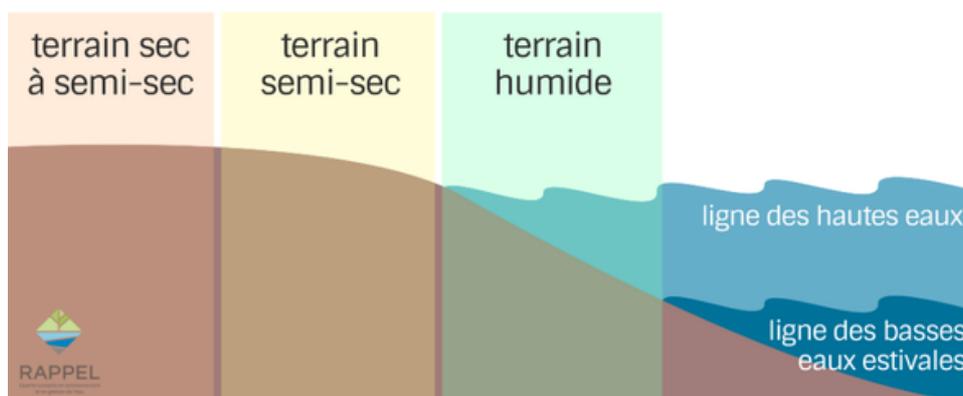
Une bande riveraine devrait être constituée des trois strates de végétation, soit **arborescente (arbres)**, **arbustive (arbustes)** et **herbacée (herbes)**. Pour la renaturalisation d'une berge, il est primordial de planter des **espèces indigènes au Québec** qui sont adaptées aux conditions du milieu. Il faut donc prendre en compte les caractéristiques de la berge à restaurer pour choisir les espèces propices. La latitude, l'ensoleillement, la granulométrie du sol, la position de la ligne des hautes eaux et des basses eaux et le taux d'humidité du sol sont des paramètres importants à considérer.



Iris versicolore

Une manière très efficace pour choisir les bonnes espèces à planter est d'observer les espèces déjà présentes sur le site et sur les berges naturelles des alentours.

La berge, un milieu possédant différentes caractéristiques à considérer



L'humidité est l'une des caractéristiques déterminantes dans le choix des espèces végétales à planter en bande riveraine. En fonction de la distance du plan d'eau et de la hauteur des lignes des hautes et basses eaux, la disponibilité hydrique ne sera pas la même. L'ombrage, l'acidité et le type de sol sont également des éléments à prendre en considération. Pensez à vous renseigner sur les exigences des plantes avant de choisir les essences à installer sur votre terrain !

Quelques exemples d'espèces à planter en bande riveraine au sud du Québec, en fonction de leur position sur la berge

TERRAIN SEC

Strate arborescente

Chêne rouge (*Quercus rubra*)

Érable à sucre (*Acer saccharum*)

Pruche du Canada (*Tsuga canadensis*)

Sapin baumier (*Abies balsamea*)



Chêne rouge



Sapin baumier

Strate arbustive

Bleuet à feuilles étroites (*Vaccinium angustifolium*)

Vigne vierge à cinq folioles (*Parthenocissus quinquefolia*)

Framboisier rouge (*Rubus idaeus*)

Spirée à larges feuilles (*Spiraea alba* var. *latifolia*)



Bleuet à feuilles étroites

Strate herbacée

Ancolie du Canada (*Aquilegia canadensis*)

Aster à grandes feuilles (*Eurybia macrophylla*)

Dryoptère spinuleuse (*Dryopteris carthusiana*)

Verge d'or rugueuse (*Solidago rugosa*)



Ancolie du Canada



Dryoptère spinuleuse

TERRAIN SEMI-SEC

Strate arborescente

Cèdre (*Thuja occidentalis*)

Érable rouge (*Acer rubrum*)

Frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*)

Mélèze laricin (*Larix laricina*)



Érable rouge



Mélèze laricin

Strate arbustive

Aronie à fruits noirs (*Aronia melanocarpa*)

Némopante mucroné (*Ilex mucronata*)

Physocarpe à feuilles d'obier (*Physocarpus opulifolius*)

Vigne des rivages (*Vitis riparia*)



Physocarpe à feuilles d'épilobe

Végétaux adaptés à la rive

TERRAIN SEMI-SEC

Strate herbacée

Osmonde cannelle (*Osmundastrum cinnamomeum*)

Smilacine étoilée (*Maianthemum stellatum*)

Impatiente du Cap (*Impatiens capensis*)

Lis du Canada (*Lilium canadense*)



Osmonde cannelle



Lis du Canada

TERRAIN HUMIDE

Strate arborescente

Érable argenté (*Acer saccharinum*)

Saule blanc (*Salix alba*)

Saule noir (*Salix nigra*)



Érable argenté



Saule blanc

Strate arbustive

Cassandre caliculé (*Chamaedaphne calyculata*)

Céphalanthe occidental (*Cephalanthus occidentalis*)

Myrique baumier (*Myrica gale*)

Rosier palustre (*Rosa palustris*)



Cassandre caliculé

Strate herbacée

Iris versicolore (*Iris versicolor*)

Lysimaque terrestre (*Lysimachia terrestris*)

Menthe du Canada (*Mentha canadensis*)

Scutellaire à feuilles d'épilobe (*Scutellaria galericulata* var. *pubescens*)



Céphalanthe occidentale



Scutellaire à feuilles d'épilobe

Les espèces conseillées ci-dessus font partie des végétaux pouvant être observés près des berges. Il est cependant important de noter que chaque bande riveraine est différente ! La pousse des espèces végétales est fortement dépendante des conditions du terrain en question. Vous prévoyez d'entamer une plantation sur votre rive ? Renseignez-vous auprès de spécialistes.

Pour accéder à la version détaillée de la fiche "Végétaux adaptés à la rive", consultez le appel.qc.ca/fiches-informatives